



RAPPORT

Annuel

2025

MRC
BEAUCÉ CENTRE





Table des matières

| | |
|---|-----------|
| LA MRC BEAUCE-CENTRE | 4 |
| Bilan du préfet | 5 |
| Mot de la directrice générale (par intérim) | 6 |
| Nos Élus | 7 |
| LES GRANDS DOSSIERS 2025 | 10 |
| PLANIFIER ET AMÉNAGER LE TERRITOIRE | 13 |
| PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT | 15 |
| Gérer les matières résiduelles | 15 |
| Plan climat | 17 |
| SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET ALIMENTAIRE | 19 |
| FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE ET L'INCLUSION SOCIALE | 22 |
| Municipalités amies des aînés (MADA) | 22 |
| Accès-Transport Beauce-Centre | 24 |
| VALORISER LA CULTURE ET LE PATRIMOINE | 26 |
| ACCOMPAGNER LES MUNICIPALITÉS | 28 |
| Service de l'Inspection régionale | 28 |
| Service d'Évaluation foncière | 29 |
| L'ÉQUIPE DE LA MRC BEAUCE - CENTRE | 31 |

La MRC Beauce-Centre

À PROPOS DE LA MRC

Une municipalité régionale de comté (MRC) est une instance de gouvernance qui regroupe plusieurs municipalités. Elle agit à l'échelle du territoire pour planifier, coordonner et offrir des services que les municipalités ne peuvent pas toujours assumer seules.

Située au cœur de la Beauce, la MRC Beauce-Centre regroupe 10 municipalités. Elle intervient notamment en :

- aménagement du territoire;
- développement agricole et territorial;
- culture et patrimoine;
- transport collectif;
- vidange des fosses septiques;
- évaluation foncière;
- inspection régionale.

COMMENT FONCTIONNE LA MRC ?

La MRC est dirigée par un conseil composé des maires des municipalités du territoire. Elle travaille aussi par l'intermédiaire de comités spécialisés (aménagement, transport, développement social, etc.).

L'équipe administrative assure la mise en œuvre des décisions, la gestion des programmes et le soutien aux municipalités.



Les bureaux de la MRC Beauce-Centre sont situés au
111, 107^e rue Beauceville, QC G5X 2P9.



Bilan du Préfet

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2025 de la MRC Beauce-Centre, qui témoigne d'une année rythmée par l'action, la planification et la collaboration.

Au cours de la dernière année, des étapes importantes pour l'avenir de Beauce-Centre ont été franchies. Le démarrage de la révision de notre Schéma d'aménagement, l'adoption du Plan de développement de la zone agricole, ainsi que l'amorce de notre Plan climat illustrent bien notre volonté de planifier un territoire à la fois dynamique, résilient et durable. Parallèlement, la mise en service de deux écocentres satellites et le déploiement d'Accès-Transport Beauce-Centre démontrent notre engagement à améliorer concrètement la qualité de vie de la population.

Je souhaite souligner le travail important réalisé par mon prédécesseur, M. Jonathan V. Bolduc. Les avancées présentées dans ce rapport s'inscrivent dans une continuité, rendue possible grâce aux bases solides qui ont été mises en place au cours des dernières années. Je tiens à le remercier sincèrement pour son engagement envers notre MRC.

Soulignons aussi l'engagement des membres du conseil, la rigueur de l'équipe administrative et la collaboration constante des municipalités et de nos partenaires. Plus que jamais, Beauce-Centre avance avec une vision collective claire : celle d'un milieu de vie attractif, inclusif et bien organisé, au service de ses citoyens, de ses entreprises et de ses communautés. Grâce à l'esprit de collaboration qui nous lie, cette vision prend vie.

Je vous invite à parcourir ce rapport pour découvrir l'ensemble des actions réalisées et les progrès accomplis.

Vous pouvez compter sur moi, je vous remercie de votre confiance.

Salutations distinguées,

Patrice Mathieu
Patrice Mathieu, préfet

Mot de la directrice générale (par intérim)

C'est avec un sentiment de devoir accompli que nous vous présentons le rapport annuel 2025 de la MRC Beauce-Centre.

Je remercie sincèrement le conseil pour sa confiance ainsi que toute l'équipe de la MRC. J'ai eu le privilège de diriger une organisation dynamique, engagée et ouverte au changement. L'année 2025 aura été marquée par un volume impressionnant de réalisations portées par l'ensemble des services.

L'adoption de notre plan stratégique en janvier 2025 a orienté nos priorités et guidé la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle mieux alignée sur nos objectifs. La consolidation d'une équipe administrative collaborative, l'amélioration de nos pratiques d'archivage et de gestion documentaire, ainsi que l'optimisation et le regroupement de certains processus ont permis de renforcer notre efficacité et de valoriser le travail de notre personnel.

C'est avec fierté que nous concluons l'année 2025, en nous tournant vers une nouvelle année de développement et de défis à relever. Chapeau à notre équipe, profondément connectée aux municipalités, aux citoyens, aux entreprises et aux organismes de notre territoire.

Cordialement,

Marcelle Paradis, MBA, Adm.A.

Directrice générale et greffière-trésorière
(par intérim)





François Proulx
depuis novembre 2025



Marc Lessard
depuis novembre 2025



Jacques Berthiaume
depuis novembre 2025



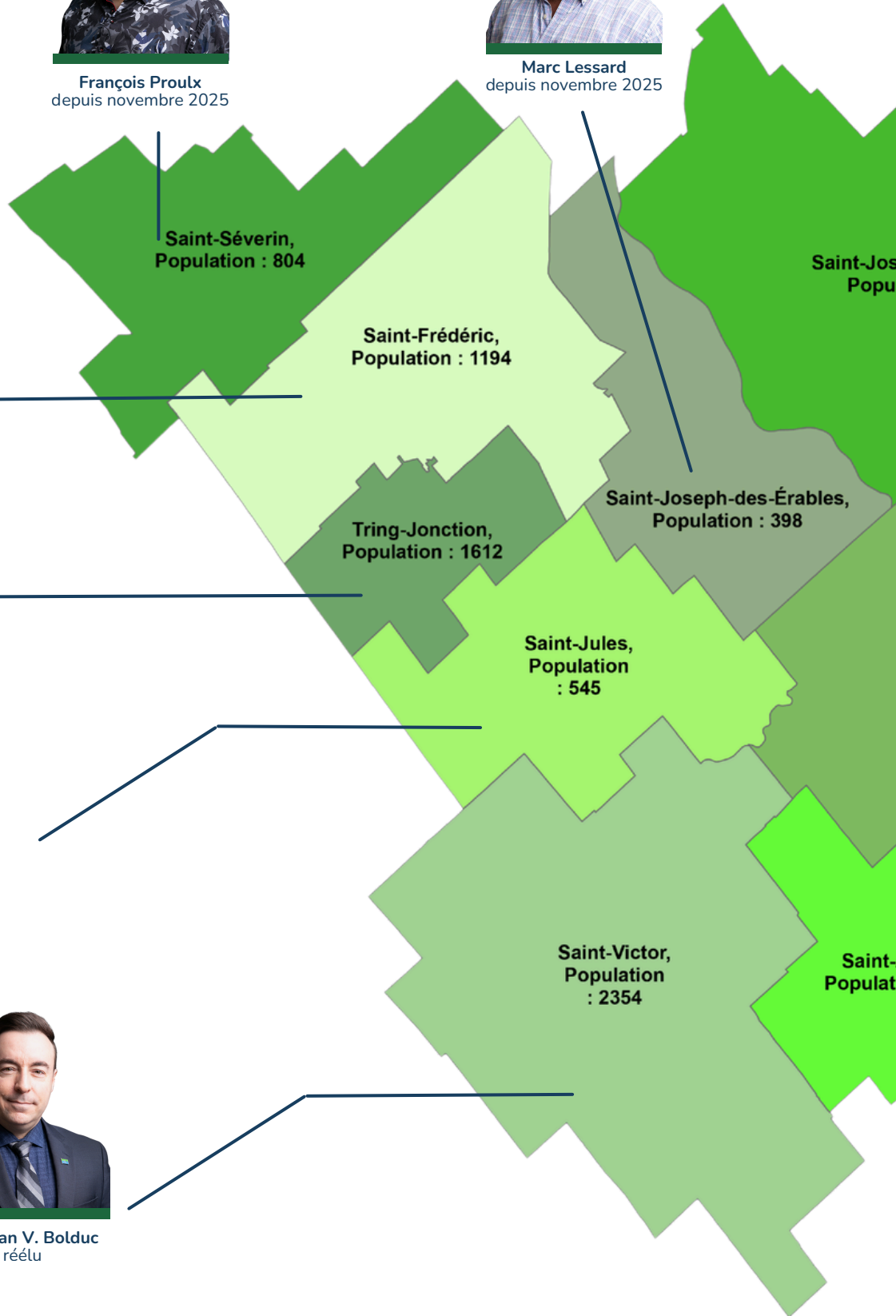
Mario Groleau
réélu



Yvon Grondin
depuis novembre 2025



Jonathan V. Bolduc
réélu



MRC BEAUCÉ-CENTRE

Nos élus

Saint-Odilon-de-Cranbourne,
Population : 1459



Patrice Mathieu
réélu et Préfet depuis novembre 2025

Joseph-de-Beauce,
Population : 5321



Gaston Vachon
depuis novembre 2025

Beauceville,
Population
: 6283



Patrick Mathieu
depuis novembre 2025 et Préfet suppléant

Alfred,
Population : 543



Marie-Josée Thérien
réélue

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

L'équipe administrative compte 22 employés répartis dans 9 services. Facilement joignables, leurs noms et leurs coordonnées sont présentés à la **page 31**.





Les grands dossiers 2025

Une année complète de travaux résumée à travers cette sélection de 7 dossiers structurants.

PLANIFIER L'AVENIR DU TERRITOIRE

La MRC Beauce-Centre a amorcé en 2025 la révision de son Schéma d'aménagement et de développement. Cet outil de planification guide les grandes décisions qui façonnent le territoire : urbanisation, protection des milieux naturels, développement résidentiel et économique. Cette nouvelle génération du Schéma permettra de mieux répondre aux enjeux actuels et de préparer l'avenir de Beauce-Centre.

DEUX ÉCOCENTRES POUR MIEUX VALORISER LES MATIÈRES

La mise en service de deux écocentres satellites à Saint-Odilon-de-Cranbourne et à Saint-Victor marque une avancée importante pour la gestion des matières résiduelles. Ces nouvelles installations offrent aux citoyens et aux organisations du territoire des solutions concrètes pour réduire les déchets et valoriser davantage les matières.

MIEUX COMPRENDRE LE CLIMAT POUR MIEUX AGIR

La MRC Beauce-Centre a amorcé l'élaboration de son Plan climat. En 2025, des données ont été recueillies et analysées afin de dresser un portrait du territoire et de mieux comprendre les impacts possibles des changements climatiques. Ces travaux jetteront les bases d'actions concrètes pour renforcer la résilience du territoire.

UN NOUVEL ÉLAN POUR L'AGRICULTURE LOCALE

Avec l'adoption du Plan de développement de la zone agricole 2025-2030, la MRC se dote d'une vision renouvelée pour soutenir le dynamisme agricole du territoire. Relève, adaptation aux changements climatiques, mise en valeur des producteurs et développement du système alimentaire local font partie des priorités qui guideront les actions des prochaines années.

UN SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

En 2025, la MRC Beauce-Centre a franchi une étape importante en implantant son propre service de transport adapté : Accès-Transport Beauce-Centre. Ce service favorise la mobilité et la participation sociale des personnes à mobilité réduite, avec plus de 11 000 déplacements réalisés au cours de la première année d'opération.

ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (2026-2036)

La MRC Beauce-Centre a franchi une étape structurante avec l'adoption du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour la période 2026-2036.

Ce schéma est le résultat de plusieurs rencontres de travail et d'une collaboration étroite avec les directeurs des services incendie des municipalités du territoire, ainsi qu'avec le préventionniste de la Ville de Beauceville. Adopté par le conseil des maires, il permettra d'assurer une planification cohérente et efficace des services incendie pour les dix prochaines années.

Le projet du schéma comprend plusieurs programmes harmonisés entre les dix municipalités de la MRC, favorisant une approche concertée et uniforme en matière de prévention et d'intervention. Il intègre notamment un nouveau programme dédié aux risques agricoles, adapté aux réalités du territoire.

Ce cadre structurant contribuera à améliorer la gestion des risques, à renforcer la prévention et à optimiser les ressources en sécurité incendie à l'échelle de Beauce-Centre.

VÉLOROUTE DE LA CHAUDIÈRE : UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE!

En 2025, la MRC Beauce-Centre a complété des travaux majeurs de la Véloroute sur son territoire, marquant l'aboutissement d'un projet amorcé en 2016. Cette infrastructure de près de 26 kilomètres entre Beauceville et Saint-Joseph-de-Beauce contribue à bonifier l'offre de mobilité active et à mettre en valeur les paysages de la vallée de la Chaudière.

L'inauguration officielle de cette section rénovée, tenue en avril 2025, a permis de souligner la collaboration des partenaires municipaux et régionaux. La MRC tient d'ailleurs à remercier de nouveau les donateurs et les membres du comité de financement pour leur contribution essentielle à la concrétisation du projet.

À la suite d'événements climatiques survenus en cours d'année, des ajustements seront apportés afin d'assurer des conditions sécuritaires pour les usagers. La poursuite de ces travaux par le MTQ, en collaboration avec la MRC, constitue donc une priorité pour les prochaines étapes. De ce fait, le projet s'inscrit pleinement dans la volonté de la MRC de bonifier l'offre de plein air, de renforcer l'attractivité du territoire et de promouvoir un développement durable axé sur la qualité de vie.





Planifier et aménager le territoire



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

L'aménagement du territoire permet d'organiser le développement des municipalités de façon cohérente, durable et adaptée aux réalités locales. Dans Beauce-Centre, la MRC joue un rôle central en matière d'aménagement. Elle établit les grandes orientations qui guident les municipalités dans leurs décisions liées à l'urbanisme, au logement, à l'agriculture, à la protection des milieux naturels et à la gestion de l'urbanisation.

RÉVISION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

En 2025, la MRC a amorcé la révision de son Schéma d'aménagement et de développement (SAD – 3^e génération). Cette révision a pour but :

- d'actualiser les orientations en fonction des nouvelles réalités;
- d'intégrer les enjeux liés au logement et aux changements climatiques;
- d'assurer une cohérence au logement, à l'environnement et aux changements climatiques.

Bon à savoir : L'adoption d'un Schéma d'aménagement et de développement, sa modification ou sa révision est régie par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et se fait sous forme de règlement. Le Service de l'aménagement du territoire tient une version administrative à jour du Schéma d'aménagement et de développement révisé, et qui inclut les modifications apportées au fil du temps.

RÉALISATIONS 2025 DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT :

- 35 analyses de conformité des plans et règlements d'urbanisme municipaux;
- 6 recommandations concernant des dérogations mineures octroyées par les municipalités dans les lieux où l'occupation du sol est soumise à des contraintes;
- 1 modification au Schéma d'aménagement et de développement;
- 4 rencontres du Comité d'aménagement;
- 1 rencontre annuelle Aménagement–Inspecteurs–Urbanisme;
- journée régionale sur les Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) et sur la gestion de l'urbanisation.

PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Le premier Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) est entré en vigueur en 2025.

Ce plan pose les bases des moyens à mettre en œuvre pour préserver les caractéristiques intrinsèques d'une sélection de milieux naturels locaux, mais aussi pour mettre en valeur et pérenniser les différents bénéfices qu'ils rendent à la collectivité.

La MRC bénéficie d'une aide financière de 289 550 \$ pour les trois premières années de sa mise en œuvre (2025-2028), afin de soutenir sa réalisation et les actions prévues au plan.

LOGEMENT ET HABITATION

Depuis 2024, la MRC Beauce-Centre bénéficie de l'accompagnement de la firme ID Territoires, mandatée par la Table Régionale des Élus Municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) pour développer l'expertise municipale en termes d'habitation et stimuler l'initiation de projets en Chaudière-Appalaches.

Cette année, la MRC a participé à 7 ateliers de ce projet régional Habitation Chaudière-Appalaches :

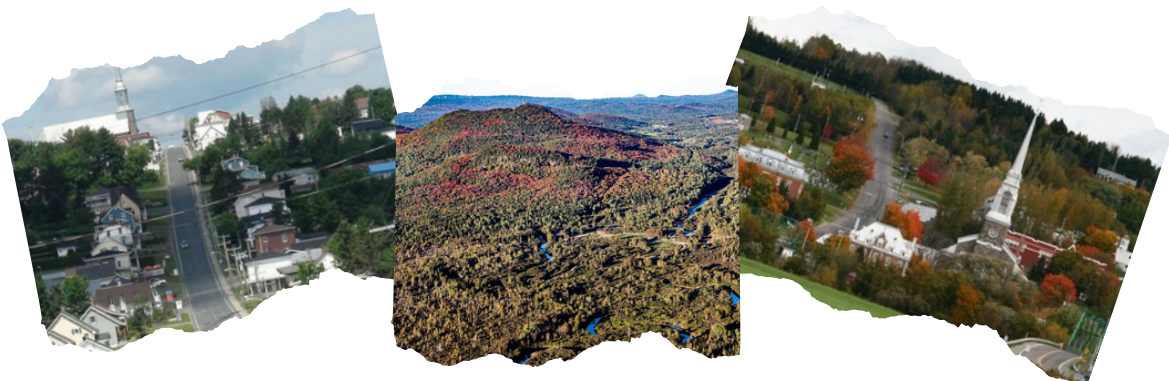
- 3 accompagnements individuels par municipalité;
- arrimage entre la stratégie habitation et la révision du SAD;
- 2 ateliers sur le logement abordable et les incitatifs fiscaux;
- réflexion sur le logement pour les aînés.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LA POPULATION

Les travaux réalisés en 2025 contribuent à :

- ✓ encadrer le développement de manière cohérente;
- ✓ protéger les milieux naturels;
- ✓ planifier une offre de logement adaptée;
- ✓ assurer une équité et une cohérence entre les municipalités.

Planifier aujourd'hui permet d'assurer un développement harmonieux et durable pour l'ensemble de Beauce-Centre.



Préserver l'environnement

GÉRER LES MATIÈRES RÉSIDUELLES



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

La gestion des matières résiduelles fait partie des responsabilités importantes de la MRC Beauce-Centre. En collaboration avec les municipalités et plusieurs partenaires, la MRC met en place des services, des infrastructures et des actions de sensibilisation afin de réduire les déchets, favoriser la récupération et valoriser les matières. Ces efforts s'inscrivent dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), qui vise à réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement.

OBJECTIF DU PGMR

Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant par année d'ici 2029.

En 2025, la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC Beauce-Centre démontre des résultats significatifs tant en volume traité qu'en participation citoyenne.

Volumes collectés :

- 3 874 tonnes de déchets;
- 500 tonnes de matières organiques;
- 164 tonnes d'encombrants.

Les écocentres ont reçu un total de **379 tonnes de matières**, principalement :

- matériaux secs (219,4 t);
- bois (108,38 t);
- plastiques agricoles (12,89 t);
- appareils électroniques (8,37 t).

Fréquentation des écocentres :

- 2 781 visites enregistrées entre mai et novembre;
- forte participation des municipalités de Saint-Victor et Beauceville.

Ces données confirment :

- une appropriation croissante des écocentres par la population;
- une diversification des matières valorisées;
- une amélioration continue des pratiques de gestion des matières résiduelles.

Elles constituent un levier essentiel pour orienter les actions futures et atteindre les objectifs du PGMR.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

La collecte des matières recyclables est désormais gérée par Éco Entreprises Québec. Cette transition s'est accompagnée de la mise en place d'une plateforme de gestion des bacs de récupération, permettant aux citoyens de signaler un bac endommagé; un besoin de réparation ou de demander un remplacement. Avec cette modernisation, seuls les contenants, emballages et imprimés sont acceptés, et cette liste a été harmonisée à l'échelle du Québec.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

La collecte des matières organiques a continué de s'étendre sur le territoire.

En 2025 :

- la collecte du bac brun a été implantée à Saint-Frédéric;
- un nouveau secteur a été ajouté à Saint-Victor;
- l'utilisation du bac brun s'est étendue au secteur des industries, commerces et institutions (ICI).

Bon à savoir : Au total, 67 établissements dans 5 municipalités utilisent désormais le bac brun!

Cette progression contribue à détourner davantage de matières organiques de l'enfouissement.

INAUGURATION D'ÉCOCENTRES SATELLITES

La MRC a inauguré deux écocentres satellites le 9 mai 2025 en complément du site de dépôt géré par la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

- Saint-Odilon-de-Cranbourne;
- Saint-Victor.

Ces installations permettent aux citoyens de se départir de diverses matières qui ne peuvent pas être déposées dans les collectes régulières.

Les nouveaux écocentres ont été ouverts de mai à novembre pour les citoyens, les petites entreprises, les organismes à but non lucratif ou toute autre entité ayant les mêmes buts, le secteur agricole et acéricole, les organismes gouvernementaux, et les municipalités. Durant la période hivernale, seules certaines matières continuent d'être acceptées, notamment les plastiques agricoles, les tubulures et les ficelles.

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LA POPULATION

LA PATROUILLE VERTE

En 2025, deux agents ont été embauchés pour former la patrouille verte. Leur mission : sensibiliser la population à une meilleure gestion des déchets.

La patrouille était active du 12 mai au 7 août et a parcouru les 10 municipalités de Beauce-Centre.

Les agents ont inspecté 6 478 bacs bleus et 2 559 bacs bruns, et ont distribué 988 billets de courtoisie lorsqu'un ou plusieurs bacs n'étaient pas conformes.

Dans l'ensemble, les résultats démontrent un bon niveau de conformité :

- **88 % des bacs bleus** inspectés étaient **conformes**;
- **89 % des bacs bruns** inspectés étaient **conformes**.

Ces interventions contribuent à améliorer la qualité des matières récupérées et à réduire la contamination dans les collectes.

COMMUNICATIONS

Toute l'année, la MRC Beauce-Centre se veut proactive dans la diffusion d'informations à la population. La page Facebook de la MRC sert notamment à :

- diffuser des campagnes d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles;
- promouvoir des ateliers sur le zéro déchet, l'herbicyclage et le feuillicyclage;
- informer la population concernant des changements apportés aux collectes ou encore à la liste des matières récupérées.

PLAN CLIMAT



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Les changements climatiques ont des répercussions concrètes sur le territoire, les infrastructures, l'économie et la population de Beauce-Centre. Se doter d'un Plan climat permet de mieux comprendre les risques, de renforcer la résilience du territoire et d'améliorer la préparation face aux événements climatiques à venir.

En 2025, la MRC a structuré sa démarche d'élaboration du Plan climat, lequel constituera une réponse proactive aux défis posés par les changements climatiques pour les 10 municipalités de Beauce-Centre. Cette démarche vise d'abord à analyser les risques et vulnérabilités climatiques à l'échelle du territoire de la MRC, puis à orienter la mise en œuvre de solutions adaptées, déployées de manière concertée ou spécifique selon les réalités de chaque municipalité.

Dans ce dossier, la MRC bénéficie de l'appui d'une scientifique en résidence. Cet appui est rendu possible grâce à un partenariat avec les Fonds de Recherche du Québec.

Cette expertise permet :

- d'assurer une rigueur scientifique dans l'analyse des données;
- de mieux anticiper les impacts climatiques à l'échelle du territoire;
- de structurer des actions adaptées aux réalités locales et territoriales.

Plusieurs travaux structurants ont ainsi été réalisés :

- la firme ADDERE a procédé à l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre pour le territoire, la MRC et les municipalités;
- des démarches de mobilisation ont permis d'échanger avec les équipes municipales, les partenaires territoriaux (milieux communautaire, économique, environnemental, de la santé et du tourisme) afin de mieux comprendre la réalité climatique du territoire et d'arrimer les actions aux différentes compétences municipales;
- un sondage auprès de la population ainsi que des ateliers cartographiques avec les municipalités ont permis d'identifier les principaux enjeux et besoins liés aux changements climatiques;
- un partenariat a été établi avec Nature Québec pour un accompagnement sur trois ans visant la mise en œuvre de solutions d'adaptation fondées sur la nature;
- la MRC participe également à un projet interMRC visant à mieux communiquer les enjeux climatiques à l'échelle régionale.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LA POPULATION

Les travaux réalisés en 2025 contribuent à :

- ✓ définir des actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire;
- ✓ améliorer l'accès à des services de gestion des matières résiduelles;
- ✓ améliorer la préparation aux événements climatiques, afin de protéger les infrastructures, la population et les services municipaux;
- ✓ sensibiliser la population aux bonnes pratiques de gestion des déchets;
- ✓ réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement.

Soutenir le développement agricole et alimentaire



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

L'agriculture occupe une place centrale dans l'économie et l'identité de Beauce-Centre. La MRC agit pour soutenir les entreprises agricoles, acéricoles et agroalimentaires, favoriser la relève et renforcer le système alimentaire local.

En 2025, les actions ont porté à la fois sur la planification stratégique, l'accompagnement des entreprises et la mise en valeur des producteurs du territoire.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) 2025-2030 a été adopté en 2025. Il comprend plus de 50 pistes d'action regroupées autour de cinq axes stratégiques et d'un axe transversal.

Les priorités portent notamment sur :

- La relève agricole;
- L'adaptation aux changements climatiques;
- Le développement et la résilience des entreprises agricoles et agroalimentaires;
- La structuration du système alimentaire territorial;
- La mise en valeur de l'agriculture et des producteurs locaux.

Bon à savoir : Complémentaire au Schéma d'aménagement et de développement (SAD), l'élaboration du plan de développement de la zone agricole (PDZA) est la responsabilité de la MRC. La MRC s'occupe aussi de sa mise à jour et de suivre la mise en œuvre du plan d'action.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Cette année, 5 entreprises agroalimentaires, principalement en démarrage ou en croissance, ont été accompagnées. L'intervention de la MRC a porté sur :

- le référencement vers des ressources spécialisées;
- l'appui à la recherche de financement;
- le soutien au dépôt de demandes de subvention.

Cet accompagnement vise à consolider les projets d'affaires, à soutenir l'innovation et à favoriser la croissance d'entreprises ancrées dans le territoire.

CONCERTATION RÉGIONALE

La MRC a poursuivi sa collaboration avec les instances et tables régionales en lien avec le développement agricole et alimentaire, dont :

- MAPAQ;
- UPA locale;
- Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches (TACA);
- Réseau AgriRécup;
- Chantier sécurité alimentaire;
- Entente sectorielle bioalimentaire.

Cette présence permet de défendre les réalités de Beauce-Centre et de saisir les opportunités de financement et de collaboration.

SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIAL FORT

Au-delà du soutien aux entreprises, la MRC agit pour renforcer les liens entre producteurs, transformateurs, organismes et citoyens.

L'objectif est de développer un système alimentaire territorial dynamique, favorisant l'achat local, la réduction du gaspillage et l'accès aux aliments sains.

MARCHÉ PUBLIC BEAUCE-CENTRE – 2^E ÉDITION

- 27 marchés tenus entre juin et octobre;
- plus de 20 producteurs participants;
- plus de 1 500 visiteurs;
- contribution logistique de la MRC et des municipalités estimée à plus de 15 000 \$.

Cette édition a permis de consolider l'organisation du marché et d'en observer le fonctionnement dans une perspective d'amélioration continue.

PROJET DE GLANAGE CORPORATIF

- en collaboration avec le Centre d'aide de Beauceville;
- 4 maillages réalisés entre des entreprises bénévoles et des agriculteurs;
- des produits récupérés ont pu être redistribués ou valorisés, notamment lors d'événements locaux;
- ce projet s'inscrit dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire et de soutien aux organismes communautaires.

CE QUE CELA SIGNIFIE...

Pour les producteurs et entreprises agroalimentaires

- ✓ un meilleur accès à l'accompagnement et aux programmes de financement;
- ✓ des occasions accrues de mise en marché locale grâce au Marché public;
- ✓ une valorisation du travail agricole et du savoir-faire local;
- ✓ un cadre stratégique clair (PDZA 2025-2030) pour orienter le développement du secteur.

Pour la population

- ✓ un meilleur accès à des produits locaux et de saison;
- ✓ une offre alimentaire diversifiée sur le territoire;
- ✓ un rapprochement entre producteurs et citoyens;
- ✓ un renforcement de la sécurité alimentaire.



Marché public Beauce-Centre
à Beauceville.



Favoriser la qualité de vie et l'inclusion sociale



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

La MRC Beauce-Centre agit pour que chaque personne puisse participer pleinement à la vie collective, peu importe son âge, sa situation ou ses capacités.

En 2025, les actions ont porté sur le vieillissement actif, l'accessibilité aux loisirs et la mobilité.

MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS (MADA)

La politique Municipalités amies des aînés (2022-2026) vise à adapter les milieux de vie aux réalités du vieillissement. Elle repose sur une approche simple : penser les services et les environnements pour tous les âges.

AVANCEMENT DE LA POLITIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2025

Sur 33 actions prévues :

- 88 % sont réalisées;
- 9 % sont en cours;
- 3 % sont planifiées.

Au cours de l'année, la MRC a tenu 4 rencontres du comité MADA ainsi que 14 rencontres individuelles avec les municipalités du territoire.

RÉALISATIONS MARQUANTES 2025

SALON 50+

Le 1^{er} octobre 2025, à l'occasion de la Journée internationale des aînés, la MRC a tenu le Salon 50+ au Centre Frameco à Saint-Joseph-de-Beauce.

L'événement a rassemblé :

- plus de 100 participants;
- une vingtaine d'exposants;
- deux conférences;
- une activité Vie active.

Cet événement a permis de promouvoir les saines habitudes de vie et de valoriser une vision positive du vieillissement.

ACCÈS-LOISIRS BEAUCE-CENTRE

En 2025, le programme « Accès-Loisirs » devient officiellement Accès-Loisirs Beauce-Centre.

Ce programme facilite l'accès aux loisirs pour les personnes vivant une situation de vulnérabilité financière, en collaboration avec les municipalités et les organismes partenaires.

En 2025 :

- 4 points de service;
- 17 partenaires;
- 82 places offertes;
- 5 activités à participation illimitée;
- valeur totale des activités : 1 225 \$.

Six places ont été attribuées (valeur de 350 \$) :

- 4 jeunes de 0 à 17 ans;
- 1 adulte de 18 à 49 ans;
- 1 adulte de 50 ans et plus.

FORMATION PIÉTON QUÉBEC

La MRC a organisé une formation en collaboration avec Piéton Québec.

Cette journée visait à mieux comprendre les réalités vécues par les personnes âgées lors de leurs déplacements. Les participants ont expérimenté différentes limitations fonctionnelles (poids aux jambes, béquilles, fauteuil roulant, lunettes altérant la vision).

Les directions municipales, professionnels en aménagement et agents de développement présents ont pu identifier des pistes concrètes pour améliorer la sécurité et l'accessibilité des rues et des traverses piétonnes.



formation piéton québec

ASSURER LA MOBILITÉ (ACCÈS-TRANSPORT BEAUCE-CENTRE)



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Le service de transport adapté est un service essentiel pour l'inclusion sociale et la mobilité durable de la population de Beauce-Centre. Dans nos municipalités, pouvoir se déplacer en taxi ou en véhicule adapté est un levier pour l'accès aux services, le maintien à domicile et la participation citoyenne.

La MRC Beauce-Centre a officiellement mis en place son propre service de transport adapté, sous l'appellation Accès-Transport Beauce-Centre. L'année 2025 aura été une année charnière, marquée par une transition structurante, des investissements technologiques significatifs et une consolidation progressive des opérations.

GOUVERNANCE

Afin d'assurer une gestion rigoureuse et conforme aux meilleures pratiques en matière de mobilité adaptée, la MRC a :

- Tenu 10 rencontres du Comité d'admission du transport adapté;
- Tenu 3 rencontres du Comité transport et accessibilité Beauce-Centre;
- Participé à 2 rencontres du Chantier transport Chaudière-Appalaches, favorisant l'arrimage régional.

La MRC a également conclu une entente avec la Société de transport de Lévis pour l'utilisation du système informatisé Service 24. Ce système permet :

- Le suivi en temps réel des déplacements;
- L'identification du véhicule assigné à chaque usager;
- La validation des heures d'embarquement et de débarquement;
- Une traçabilité accrue assurant la sécurité et la fiabilité du service.

Cette modernisation technologique place le service aux standards actuels de gestion des transports collectifs adaptés au Québec.

BILAN 2025

- ajout de véhicules, portant la flotte à 6 véhicules, dont 2 véhicules adaptés;
- maintien de deux compagnies partenaires réparties sur le territoire, incluant CG et Taxi Thetford (conservation du service taxi);
- transition réussie de 240 usagers provenant de Mobilité Beauce-Nord;
- 35 nouveaux usagers;
- 11 100 déplacements enregistrés.

Répartition des déplacements :

- 50 % sur le territoire;
- 50 % hors territoire;
- 73 % en taxis réguliers;
- 27 % en véhicules adaptés.

Projection : La croissance prévue est de 4,5 % par année.

UN ENGAGEMENT SOCIAL CONTINU

En 2025, la MRC a également :

- mené des campagnes intermunicipales de sensibilisation à la sécurité des aînés;
- collaboré avec la SAAQ pour la diffusion d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière;
- participé aux tables régionales de la Beauce et de Chaudière-Appalaches sur le vieillissement, la proche-aidance et la lutte contre la maltraitance.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LA POPULATION

Les actions réalisées en 2025 contribuent à :

- ✓ maintenir les personnes âgées actives et engagées;
- ✓ réduire l'isolement social;
- ✓ améliorer l'accessibilité aux loisirs;
- ✓ assurer une mobilité sécuritaire et fiable;
- ✓ renforcer la cohésion sociale à l'échelle de Beauce-Centre.



Tournée de milieux de vie en action



Tournée de milieux de vie en action



Salon 50+ conférence par Dr Morin gériatre

Valoriser la culture et le patrimoine



LA CULTURE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

La culture et le patrimoine contribuent à l'identité et à l'attractivité de Beauce-Centre. En 2025, la MRC a poursuivi ses actions pour soutenir la création, valoriser l'histoire locale et rendre la culture plus accessible à la population.

SOUTENIR LE MILIEU CULTUREL

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de l'Entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), qui permet de soutenir des projets portés par des organismes, des municipalités et des citoyens du territoire.

Dans le cadre de cette entente, la MRC a adopté un plan d'action culturel 2025-2029, associé à la nouvelle politique culturelle de la MRC élaborée l'année précédente.

Ce plan d'action oriente les interventions pour les prochaines années en matière d'accessibilité, de participation citoyenne et de mise en valeur du patrimoine.

FONDS CULTUREL 2025

En 2025, le Fonds culturel a soutenu 9 initiatives locales.

Parmi celles-ci, des projets jeunesse comme « *La jeunesse en couleur* » ont permis de stimuler la participation des jeunes et de favoriser l'expression artistique.

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LA CULTURE

La MRC a amorcé les démarches pour une campagne de promotion visant à démystifier la culture et le patrimoine auprès de la population. L'objectif est de rendre l'offre culturelle plus visible et accessible, et de rappeler que la culture fait partie du quotidien : événements, patrimoine bâti, pratiques artistiques, traditions locales.

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE DE BEAUCE-CENTRE

PROGRAMME D'ENTENTE EN PATRIMOINE (PEP)

En 2025, la MRC a poursuivi les démarches liées au Programme d'entente en patrimoine.

Une demande préliminaire a été déposée afin de soutenir la réalisation de projets structurants en matière de préservation patrimoniale.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE IMMOBILIER

La MRC a également poursuivi l'inventaire du patrimoine immobilier sur le territoire. Cet exercice permet de :

- connaître et documenter les immeubles d'intérêt patrimonial;
- soutenir les décisions d'aménagement et de protection, le cas échéant;
- mieux encadrer la démolition et l'entretien.

L'inventaire constitue une étape essentielle pour planifier des interventions adaptées et responsables.

ENCOURAGER L'ÉCHANGE ET L'INSPIRATION MUNICIPALE

ÉVÉNEMENT « NOS MILIEUX DE VIE EN ACTION »

La MRC a collaboré à l'événement régional Nos milieux de vie en action, une journée d'exploration destinée aux élus, conseillers municipaux et agents de développement de Chaudière-Appalaches.

En 2025 :

- l'événement s'est déroulé sur quatre territoires;
- près de 90 participants ont pris part aux visites.

Cette initiative permet de découvrir des projets municipaux inspirants et de favoriser le réseautage pour un développement cohérent et durable de la région.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR BEAUCE-CENTRE

Les actions réalisées en 2025 contribuent à :

- ✓ soutenir la vitalité artistique locale;
- ✓ protéger et documenter le patrimoine;
- ✓ rendre la culture plus accessible;
- ✓ renforcer l'identité collective;
- ✓ inspirer les municipalités dans leurs projets.

La culture et le patrimoine demeurent des leviers importants pour le dynamisme, l'attractivité et la qualité de vie sur le territoire de Beauce-Centre.

Accompagner les municipalités



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

La MRC Beauce-Centre offre plusieurs services spécialisés aux municipalités du territoire. Ces services permettent d'assurer une application uniforme des règlements, une gestion rigoureuse des données foncières et une protection adéquate de l'environnement.

En mutualisant ces expertises à l'échelle régionale, la MRC soutient les municipalités dans leurs responsabilités quotidiennes.

SERVICE DE L'INSPECTION RÉGIONALE

Le service d'inspection accompagne les municipalités dans l'application de leur réglementation. Il intervient notamment en matière d'urbanisme, d'environnement et de conformité des installations.

PERMIS ET CERTIFICATS

En 2025, le service a délivré :

- 327 permis (en date du 1^{er} novembre) dans le cadre du service régional;
- près de 387 permis et certificats dans les municipalités visées par une entente intermunicipale (Saint-Alfred, Saint-Jules, Saint-Odilon, Saint-Séverin et Saint-Victor)¹

Ces permis concernaient principalement :

- la construction de nouvelles résidences;
- les bâtiments accessoires;
- les travaux de rénovation;
- les puits artésiens;
- les bâtiments agricoles;
- les installations septiques;
- les opérations de lotissement.

¹ Entente intermunicipale : La MRC propose un service d'inspection partagé aux municipalités qui souhaitent s'en prévaloir. Cette entente permet d'assurer :

- l'application des règlements d'urbanisme municipaux;
- l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (pour les nouvelles constructions);
- l'application d'autres règlements municipaux prévus à l'entente.

Ce modèle favorise la cohérence réglementaire et l'optimisation des ressources professionnelles.

Par ailleurs, un nouveau logiciel de gestion des permis a également commencé à être implanté afin d'améliorer l'efficacité administrative et le suivi des dossiers.

PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Depuis 2009, la MRC met en œuvre un programme visant à garantir la conformité des installations septiques sur le territoire, conformément à la réglementation provinciale. Les dix municipalités de Beauce-Centre comptent plus de 4 000 installations septiques.

En 2025 :

- 59 installations ont été inspectées;
- 49 installations ont été mises aux normes.

Ce programme contribue directement à la protection de l'environnement et de la qualité de l'eau.

INVENTAIRE DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Le service a également poursuivi l'inventaire des piscines résidentielles afin d'assurer le respect des normes de sécurité en vigueur.

Cette démarche vise à réduire les risques d'accident et à améliorer la prévention sur le territoire.

SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Le service d'évaluation joue un rôle essentiel dans l'équité fiscale. Il assure la mise à jour et la qualité des données qui servent à établir la valeur des propriétés.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2025

Au cours de l'année, le service a traité :

- 779 mutations immobilières;
- 572 permis de construction;
- 713 actualisations d'inventaire;
- 259 opérations cadastrales et opérations UE;
- 1 013 autres opérations (demandes de révision, changements aux renseignements administratifs, enquêtes, etc.);
- 4 332 évènements liés au dépôt du rôle de Beauceville et de Saint-Alfred.

Ces interventions permettent de maintenir des données à jour et fiables pour l'ensemble des municipalités.

TRAVAUX DE RÔLE

En 2025, deux municipalités ont été équilibrées en vue du nouveau rôle triennal 2026 :

- la ville de Beauceville;
- la municipalité de Saint-Alfred.

Les travaux d'équilibrage visent à refléter la juste valeur marchande des propriétés et à assurer l'équité entre les contribuables.

Toutes ces activités élèvent la MRC à une valeur foncière uniformisée de 3 227 581 694 \$ en 2025. C'est une hausse de plus de 15 % (434 187 162 \$) par rapport à 2024.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LA POPULATION

Les services aux municipalités contribuent à :

- ✓ assurer une application rigoureuse et équitable des règlements;
- ✓ protéger l'environnement et la qualité de l'eau;
- ✓ maintenir des évaluations foncières justes et transparentes;
- ✓ soutenir un développement harmonieux du territoire.

En centralisant ces expertises, la MRC Beauce-Centre permet aux municipalités d'offrir des services professionnels, efficaces et conformes aux normes en vigueur, au bénéfice de l'ensemble de la population.



L'équipe de la MRC BEAUCE-CENTRE

DIRECTION GÉNÉRALE

Marcelle Paradis

Directrice générale et greffière-trésorière (par intérim) | poste 204
dga@mrcbeaucecentre.ca

ADMINISTRATION

Roxanne Jacques

Directrice des finances | poste 221
finance@mrcbeaucecentre.ca

Olga Ulanova

Adjointe à la direction | poste 201
info@mrcbeaucecentre.ca

Manon Vachon

Technicienne en administration | poste 222
comptabilite@mrcbeaucecentre.ca

Véronyc Mercier

Technicienne comptable | poste 223
tech.comptabilite@mrcbeaucecentre.ca

Alexandra Carrier

Adjointe à l'environnement | poste 200
adj.environnement@mrcbeaucecentre.ca

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Geneviève Turgeon

Directrice à l'aménagement du territoire | poste 215
amenagement@mrcbeaucecentre.ca

Charles-Étienne Gosselin

Technicien en géomatique | 217
geomatique@mrcbeaucecentre.ca

Stéven Grenon

Aménagiste | poste 216
amenagiste1@mrcbeaucecentre.ca

Tommy Morgan

Aménagiste | 233
amenagiste2@mrcbeaucecentre.ca

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL / CULTUREL

Pascale Dallaire

Coordonnatrice en développement territorial | poste 219
developpement@mrcbeaucecentre.ca

Marjolaine Henri

Agente développement | poste 220
agente.dev@mrcbeaucecentre.ca

Vincent Bolduc

Conseiller en développement agroalimentaire | 218
conseil.agro@mrcbeaucecentre.ca

Beauce-Centre Économique

Conseillers aux entreprises (démarrage, croissance, relève, innovation) www.bceconomique.com | 418-397-4354
info@bceconomique.com

ENVIRONNEMENT - GMR

Ives Fendell Zinsou

Conseiller en environnement - GMR | poste 210
conseil.env@mrcbeaucecentre.ca

COMMUNICATION

Josée Bélanger

Responsable des communications | poste 224
communications@mrcbeaucecentre.ca

ÉVALUATION FONCIÈRE

Philippe Berberi

Technicien en génie civil et évaluation | poste 209
(Saint-Séverin / Saint-Frédéric)
evaluation1@mrcbeaucecentre.ca

Andréanne Boutin

Technicienne en évaluation | poste 205
(Beauceville)
evaluation2@mrcbeaucecentre.ca

William Laflamme

Technicien en évaluation | poste 207
(Saint-Alfred / Saint-Odilon-de-Cranbourne /
Saint-Victor)
evaluation3@mrcbeaucecentre.ca

Luc Decelles

Technicien en évaluation | poste 206
(Saint-Joseph-de-Beauce)
Responsable des programmes SHQ
evaluation4@mrcbeaucecentre.ca

Mathieu Tardif

Technicien en évaluation | poste 208
(Tring-Jonction / Saint-Joseph-des-Érables / Saint-Jules)
Non résidentiel et commercial
evaluation5@mrcbeaucecentre.ca

INSPECTION RÉGIONALE

Joël Fortier

Coordonnateur au service d'inspection - Mise aux
normes des installations septiques - Responsable des
cours d'eau - Responsable de la municipalité de Saint-
Odilon-de-Cranbourne | poste 211
inspecteur1@mrcbeaucecentre.ca

Vanessa Bolduc-Roy

Inspectrice en environnement et en urbanisme -
Responsable de la municipalité de Saint-Victor | poste 212
inspecteur2@mrcbeaucecentre.ca

Sandie Cloutier

Inspectrice en environnement et en urbanisme -
Responsable des municipalités de Saint-Alfred et
Saint-Séverin | poste 213
inspecteur3@mrcbeaucecentre.ca

Soutien au service d'inspection :

Alexandra Carrier

Adjointe à l'environnement | poste 200
adj.environnement@mrcbeaucecentre.ca

MRC BEAUCÉ-CENTRE

